



**DÉCLARATION UNSa SJ  
COMITÉ TECHNIQUE DES SERVICES JUDICIAIRES  
du 17 février 2021**

Monsieur le Directeur,

L'UNSa Services Judiciaires, première organisation syndicale aux services judiciaires, se félicite de la nomination d'une directrice à l'École Nationale des Greffes issue (enfin) du corps des Directeurs des Services de greffe.

Notre organisation syndicale (anciennement USAJ et SAFCT) a été à l'origine de la création de l'école d'application des secrétariats-greffes en 1974 et a toujours milité pour qu'elle soit dirigée par un greffier en chef (ou DSGJ maintenant). Nous saluons cette décision prise quelques mois après votre désignation à la DSJ !

Cependant, de nombreux autres sujets suscitent des incompréhensions, de la colère voire de l'écœurement !

En effet, la doctrine d'emploi du télétravail dans les greffes n'est toujours pas publiée et déjà les premiers signaux envoyés par la sous-direction des greffes nous interpellent. Alors que la circulaire du Secrétariat Général écarte les chefs de cour comme autorité habilitée à accorder le télétravail, l'administration centrale fait tout pour les remettre au centre du processus décisionnel notamment en revisitant la notion de supérieur hiérarchique !

Un autre point concerne la composition du groupe de travail sur la réduction des délais de traitement de la Justice, présidé par votre prédécesseur.

6 chefs de cour, 6 bâtonniers, 4 chefs de juridiction et côté greffe : 2 DSGJ et un greffier !!!

Le déséquilibre est révélateur d'une défiance assumée à l'égard des fonctionnaires qui sont pourtant en première ligne sur cette thématique. Nous ne reviendrons pas sur l'opacité qui a conduit à la constitution de ce groupe ni à la présidence confiée à celui qui était en charge de ce sujet lorsque les stocks ont explosé !

Au-delà de la compétence certaine des collègues DSGJ et du greffier qui participeront pour faire entendre la voix des personnels, l'impression que donne cette composition est simple : « il ne faut pas qu'on puisse dire qu'ils n'étaient pas présents » !!!

L'UNSa SJ en mai 2020 rappelait au président de ce groupe de travail M. Ghaleh-Marzban (DSJ à l'époque) qu'il devait envoyer un signal fort aux chefs de cour afin d'éviter toute pression sur les greffes pour l'apurement des stocks.

Les alertes ignorées par l'ex DSJ, promu président du TJ de Bobigny, doivent être entendues aujourd'hui à l'heure où les renforts supplémentaires sont utilisés pour créer de nouvelles audiences ou charger celles déjà programmées, les fonctionnaires des greffes n'en peuvent plus des conditions de travail dégradées et du manque de considération.

Nous pourrions vous parler aussi de la mobilité, de l'indemnitaire, du management, des inégalités de traitement institutionnalisées, des difficultés informatiques et de réseau... autant de sujets sur lesquels notre organisation est prête à avancer sans tabou et avec ambition !

Enfin, sur les sujets à l'ordre du jour, encore des projets de textes de réforme :

- pour regrouper les contentieux,
- sans étude d'impact,
- pour transférer à terme du contentieux au privé...

Encore d'autres motifs de crainte et d'insatisfaction pour l'UNSa SJ !!!

**Le Bureau National UNSa SJ**